

**RAPPORT SUR L'ÉTAT ACTUEL
DE L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE
EN AFRIQUE**

**Utilisation pédagogique
de l'Histoire Générale de l'Afrique**

UNESCO

Secteur de la Culture

2010

Professeur Zakari DRAMANI-ISSIFOU

Evaluation des réponses au questionnaire sur l'utilisation pédagogique de l'Histoire Générale de l'Afrique

Introduction

1. Les raisons de cette évaluation

Les systèmes éducatifs en Afrique, suivant le passé colonial et postcolonial des pays présentent une grande disparité en ce qui concerne le découpage par niveaux, la durée de chaque niveau ou cycle, la place de l'Histoire en tant que matière, les langues d'enseignement, les manuels scolaires, etc. Par ailleurs un certain nombre de pays africains ont entrepris depuis leur indépendance des réformes visant l'amélioration ou la refonte de leurs systèmes éducatifs tandis que d'autres ont tenté de renouveler ou changer les programmes scolaires et l'enseignement de l'histoire. De plus, il n'y a pas eu d'évaluation d'ensemble portant sur l'enseignement de l'histoire africaine. Les études et rapports dont nous disposons dans ce sens sont soit obsolètes soit partiels. C'est pour toutes ces raisons qu'il nous a semblé nécessaire de faire l'état des lieux de l'enseignement de l'histoire en général et celui de l'histoire africaine en particulier. Une telle évaluation s'est avérée donc indispensable pour le lancement de la seconde phase de l'Histoire Générale de l'Afrique (HGA) qui concerne son exploitation pédagogique.

Cette utilisation pédagogique vise non seulement à introduire une perspective africaine, et donc la dimension régionale dans l'enseignement de l'histoire de l'Afrique, mais aussi à contribuer à la rénovation de l'enseignement de l'histoire et de la formation des enseignants.

2 . Le choix d'un questionnaire

Les études dont nous disposons dans le cadre de l'HGA sont restés générales en ce sens qu'elles ne comportent pas de données précises, chiffrées ou exhaustives couvrant l'ensemble du continent. Les informations qu'on y trouve se limitent souvent à des constats, des estimations grossières ou des sondages limités à un groupe de pays. Pour avoir des données plus affinées sur le plan quantitatif et qualitatif, couvrant l'ensemble des questions pour une rénovation et couvrant tous les pays africains, il s'est avéré crucial de recourir au mode de questionnaire comprenant des questions aussi bien ouvertes que fermées

Le mode opératoire du questionnaire est bien celui qui permet de progresser de manière méthodique dans la collecte d'informations pertinentes et précises. Ainsi, chaque Etat, à travers ses départements en charge de l'Education, en se fondant sur les savoir-faire et les expériences didactiques et pédagogiques de tous ses experts, nous a fourni des réponses nous permettant d'effectuer des comparaisons et des analyses.

Apparaissent ainsi des similitudes, des différences, voire des oppositions, des parcours et des perspectives d'avenir. Portées à la connaissance de toute la

communauté éducative du continent, les réponses au questionnaire constituent un outil de réflexion prospective d'une grande qualité.

Ainsi nous espérons que l'exploitation de ce questionnaire permettra de donner des indications claires, utiles voire décisives à ceux qui auront la charge de l'élaboration de matériels pédagogiques dans le cadre de ce projet.

3. Préparation et envoi du questionnaire

Pour arriver à obtenir un questionnaire consensuel, nous avons adopté une démarche participative et franchi plusieurs étapes. Le questionnaire a d'abord fait l'objet de nombreuses consultations entre les départements compétents de l'UNESCO (secteurs de l'éducation, des sciences sociales et humaines et le Bureau international d'éducation de l'UNESCO). Il y a eu ensuite plusieurs va et vient entre l'UNESCO, les membres du Groupe intersectoriel de coordination et du Comité Scientifique du projet ainsi que des experts externes consultés à cet égard. Cela a permis de couvrir tous les aspects du problème et d'aboutir à un questionnaire facilement exploitable.

Sur un total de 53 Etats, 52 ont reçu le questionnaire et 44 Etats ont répondu soit 84, 4% du total, avec plus ou moins de rigueur. Les réponses à ce questionnaire se sont échelonnées sur une période de huit mois entre le premier envoi effectué le 6 août 2009 et la dernière réponse reçue le 25 mars 2010. Pour cela pas moins de 14 messages ont été envoyés durant cette période pour relancer les retardataires afin de recevoir les réponses.

Dépouillement des réponses

1. Description du questionnaire

Le questionnaire arrêté est divisé en 7 chapitres principaux totalisant 32 questions, et comportant pour beaucoup d'entre elles des questions à choix multiples (QCM), si bien qu'à l'issue de l'exercice, on n'est pas à moins de 160 réponses à traiter que chacun des 44 Etats a dû nous fournir. En pratiquant le dépouillement quantitatif de toutes les réponses, on a traité pas moins de **6880** réponses, sans oublier les commentaires qui accompagnent toutes les questions.

Les 7 chapitres permettent une suivie globale du système éducatif et de l'enseignement de l'histoire à travers tous les aspects pédagogiques et didactiques intégrant les enseignés et les enseignants dans le même devenir.

Le chapitre I, comprenant 2 questions, concerne l'organisation du système éducatif dans chaque pays. Il donne à voir la structure du système, l'âge d'entrée dans le primaire, le secondaire et la durée des études dans chaque niveau, pour avoir la durée totale de la scolarité du début du primaire à la fin des études secondaires.

Le chapitre II tourne autour de l'enseignement de l'histoire dans le programme éducatif. Composé de 7 questions, il permet d'évaluer la place de la discipline historique dans le système.

Le chapitre III porte sur le contenu de l'enseignement de l'histoire; il prolonge en les

précisant le rôle et surtout le contenu de cette discipline à deux niveaux: contenu de l'histoire en général et celui de l'histoire africaine en particulier. Ce chapitre essentiel, comprenant 9 questions, permet d'apprécier la situation de l'histoire africaine dans l'enseignement.

Le chapitre IV, formulé en 6 questions, traite de la didactique de l'histoire et met l'accent sur les différentes formes de méthodologie appliquées à l'enseignement de l'histoire et sur les moyens d'acquisition des manuels:

Le chapitre V: il porte sur la formation des enseignants. Exposé en deux questions, il fait le point sur l'exigence des diplômes et la nécessité des établissements de formation des enseignants.

Le chapitre VI: L'une des questions essentielles pour le dynamisme de l'enseignement de l'histoire est abordée par ce chapitre portant sur les plans de révision des programmes et des manuels d'enseignement qui constituent une des faiblesses du système éducatif africain.

Le chapitre VII enfin, intitulé : « Questions d'appréciation personnelle » vise, en 4 questions brûlantes à faire, d'une part, le bilan de l'enseignement de l'histoire au primaire et au secondaire, d'autre part, savoir ce qui pourrait améliorer l'enseignement de l'histoire. Enfin savoir si la pertinence d'un programme commun pourrait aider à cette amélioration et quelle serait la contribution de l'HGA dans ce vaste mouvement de renouvellement.

2. Analyse et commentaires

Dans la majorité des cas, les réponses furent positives concernant la nécessité de rénover l'enseignement de l'histoire assorties cependant de demandes précises quant à l'aide pour améliorer le système. Elles approuvent les heureuses initiatives de l'UNESCO relatives à un programme commun mais aussi la pertinence de l'HGA comme support essentiel.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à vous reporter à l'annexe au Questionnaire et aux réponses des Etats membres mis en annexe du présent document. Nous recommandons la lecture attentive de ces réponses qui donne des données intéressantes sur la diversité des situations, des points de vue, mais aussi sur certaines convergences et similarités.

Cependant, nous vous livrons ci-après une analyse succincte du dépouillement des réponses aux 32 questions du questionnaire.

Chap. I, Organisation du système éducatif

Question 1: Quels sont les différents niveaux d'enseignement du système éducatif ?

44 pays ont répondu au questionnaire. 5 n'ont pas répondu à la 1ère question ou ont répondu tout autre chose Reste 39 pays où les niveaux d'enseignement vont de 2 à 5. Un pays n'a donné aucun détail ni précision sur les niveaux d'enseignement, exemple "Tous les niveaux du primaire au supérieur".

Etant donné que les niveaux déclarés dans les réponses vont de 2 à 5, comment traduire cette réponse en chiffres qui valideraient les 39 autres réponses dans une analyse globale? Par ailleurs "supérieur" et "université" sont confondus; séparés en d'autres lieux!

Au total, 4 niveaux sont les plus couramment choisis, soit (47,36%); suivent 3 niveaux (36,84%); 5 niveaux (13,15%); et 2 niveaux (2,63%).

De ces structures de niveaux d'enseignement, le primaire et le secondaire viennent en tête avec chacun 88,6% de choix; le niveau préscolaire et maternel représente 54,5% de ces choix.

On devrait pouvoir les généraliser afin de donner plus de chances aux enfants. L'institution universitaire frôle les 66% (65,9% exactement).

Le niveau technique et professionnel ne recueille que 11,4% des choix.

Il s'agit là d'un héritage colonial qui avait opté pour un enseignement général plutôt élitiste et dont les Etats africains auraient du mal à s'en débarrasser. Sauf dans la plupart des pays anglophones, dans une certaine mesure.

L'histoire est donc enseignée comme discipline à part entière dans plus de 88 % des pays africains au niveau secondaire 1, dans plus de 60 % de ces pays-là au niveau secondaire 2, dans plus du tiers des pays en question au niveau de l'enseignement primaire. Elle est associée à la géographie dans la moitié des pays ayant répondu au niveau du primaire, mais le pourcentage est moins de 40 % au secondaire 1 et est moins de 12 % en secondaire 2. Il n'y a que 11 pays (25 %) e primaire, 9 en secondaire 1 et seulement 5 en secondaire 2 où l'histoire enseignée comme une discipline des sciences sociales.

Question 2 : Âge et durée d'enseignement dans les niveaux primaire et secondaire 1^{er} cycle et secondaire 2eme cycle :

L'entrée des enfants dans ce niveau de scolarisation est couramment de 6 ans et la durée dans le cycle se situe entre 5 et 8 ans.

C'est en moyenne à 12 ans qu'on entame le cycle secondaire 1, et à 15 ans, le secondaire 2. La durée dans chacun des cycles est de 2 à 4 ans.

A ce niveau, l'Afrique n'est pas mal lotie comparativement aux autres continents. Cependant, des efforts restent à faire dans le préscolaire.

En tout état de cause, l'examen de ce chapitre fait apparaître un certain nombre de situations extrêmement variées. D'abord, dans la structure des niveaux d'enseignement et au milieu des réformes entreprises depuis peu dans quelques États, l'âge d'entrée à l'école primaire jusqu'à la fin du secondaire, la durée des études dans ces cycles, ne varient guère entre les systèmes dits anglo-saxons et français. Ensuite, c'est dans le contenu de ces niveaux qu'apparaissent les premières différences notables. L'impression première pour celui qui n'est pas coutumier, c'est qu'au regard de ce qui se passe dans les États francophones, les situations des niveaux d'enseignement des pays anglophones paraissent chargées, complexes même. Certains diront plus simplement qu'elles sont plus complètes, explicites, mieux détaillées. Force est de les considérer comme telles.

Chap. II, Enseignement de l'Histoire dans le programme éducatif national

Question 3 : Dans votre pays, l'histoire ou une discipline apparentée est-elle enseignée ?

L'histoire comme discipline est enseignée seule dans 16 pays, ce qui équivaut à 36,3 %, dans le primaire, dans 26 pays (59 %) dans le secondaire 1, et dans 34 pays (c'est-à-dire 77,2 %) dans le secondaire 2.

Associée à la géographie, les pourcentages s'inversent mais pas identiquement; ainsi, l'histoire est enseignée avec la géographie dans 22 pays, dans 50 % des cas, au primaire; dans 17 pays (38,6 %) au secondaire 1 et dans 5 pays (11,36 %) au secondaire 2.

L'histoire est enseignée comme une discipline des sciences sociales dans 11 pays (25 %) dans le primaire; dans 9 pays (20,45 %) dans le secondaire 1 et dans 5 pays (11,35 %) dans le secondaire 2.

L'association avec la littérature ne fait pas recette, c'est le cas dans un seul pays (2,27 %) au primaire; dans 2 pays (4,54 %) au secondaire 1 et dans 2 pays (4,54 %) au secondaire 2.

Question 4 : Le statut de l'enseignement de l'histoire ou de la discipline apparentée

L'enseignement de l'histoire comme discipline obligatoire, l'emporte largement sur les autres choix: il est de 88,6 % dans le primaire, 81,8% dans le secondaire 1, 61,3 % dans le secondaire 2.

Choix optionnel: 9,3%(secondaire 1), 22,7 %(secondaire 2).

Choix facultatif : 7%(secondaire 1); 19,6%(secondaire 2)

Erreur ou confusion, Chaque pays aurait dû choisir une seule réponse par niveau, on aurait dû avoir des réponses maximum par colonne, c'est-à-dire 44! Or, ce n'est pas le cas. De plus, c'est dans les pays anglophones que les 2 derniers choix ont la cote.

L'histoire est donc enseignée comme discipline à part entière dans plus de 88 % des pays africains au niveau secondaire 1, dans plus de 60 % de ces pays-là au niveau secondaire 2, dans plus du tiers des pays en question au niveau de l'enseignement primaire. Elle est associée à la géographie dans la moitié des pays ayant répondu au niveau du primaire, mais le pourcentage est moins de 40 % au secondaire 1 et est moins de 12 % en secondaire 2. Il n'y a que 11 pays (25 %) en primaire, 9 en secondaire 1 et seulement 5 en secondaire 2 où l'histoire enseignée comme une discipline des sciences sociales.

Question 5 : Comment le programme d'histoire /discipline apparentée se reflète dans l'enseignement ?

Le programme d'histoire /discipline apparentée se reflète clairement: 41 pays (ce qui équivaut à 93 %) dans les programmes scolaires par niveau; il se reflète dans les manuels : 38 pays (c'est-à-dire 86 %) et dans 36 pays (81 %) dans les guides pédagogiques. Deux pays notent que le programme scolaire d'histoire se reflètent dans *autre(s)* sans précision.

L'histoire se reflète bien dans les programmes scolaires africains. Ce qui traduit une conscience claire de l'importance de la mémoire collective et des leçons du passé.

Question 6: Quel est le statut du programme d'enseignement de l'histoire /discipline apparentée en cours dans votre pays ?

La prise en charge par l'Etat de l'élaboration du programme officiel d'enseignement de l'histoire pour tout le pays, est absolument reconnue à 93,18 % car c'est le cas dans 41 pays sur les 44 qui ont répondu; dans 9 pays, c'est-à-dire dans 20,45 % des cas il s'agit d'un programme de base pour tout le pays avec possibilités d'adaptation au niveau régional pour plus de souplesse dans l'écoute des populations.

On sent à quel point le problème de l'unité mais surtout de la cohésion nationales est une des préoccupations majeures des Etats africains.

Question 7: Quelle est l'entité chargée d'élaborer le programme d'histoire/discipline apparentée

L'entité chargée de l'élaboration du programme est un département du Ministère de l'éducation dans 35 pays, c'est-à-dire dans 79,54 % des cas ; dans 11 pays (25 %) à un institut pédagogique spécialisé, dépendant d'ailleurs de l'Education nationale. Au total, la part de l'Etat reste très élevée dans ce créneau. On ne peut négliger le rôle d'un comité régional ou provincial qui atteint 9 %, ou même d'une organisation d'enseignants qui représente 9 % aussi.

Question 8 : qui supervise la mise en œuvre du programme d'histoire /discipline apparentée ?

Cette supervision de la mise en œuvre du programme est assurée par un département spécialisé du Ministère de l'Education dans 39 pays, c'est-à-dire dans 88,6 % des cas ; elle est assurée par l'Inspection générale dans 23 pays, (52,27 %), par une institution pédagogique d'évaluation dans 5 pays (11,36 %), et par les écoles elles-mêmes dans 10 pays, c'est-à-dire dans 22,72 % des cas.

Le rôle de l'Etat par le biais du Ministère de l'Education, reste majeur à près de 88%. L'idéal serait que ce rôle incombât conjointement à l'Inspection générale de l'enseignement, à l'institut pédagogique d'évaluation et aux écoles (dont la part est trop limitée), pour une vision pédagogique plus équilibrée consensuelle jouant sur la compétence et l'expérience de terrain.

Question 9 : L'enseignement de l'histoire / discipline apparentée est-il évalué?

L'importance de l'évaluation se confirme par le pourcentage élevé des pays interrogés mentionnant cette évaluation: 38 sur 44, soit 86,3 % au travers de plusieurs corps de vérifications, comme les Inspections générales, les Inspections et Conseillers pédagogiques les Directions des examens, etc. 3 pays n'évaluent pas (6,8 %).

L'important c'est qu'il y ait évaluation pour mesurer la qualité des acquis et s'assurer de l'amélioration des apprentissages à venir. Il est important de savoir non pas seulement qui effectue cette évaluation mais aussi dans quels buts et à quel rythme

elle se fait. Or ces éléments n'apparaissent pas dans les commentaires faits par les pays qui ont répondu au questionnaire.

Chap. III, : Contenu de l'enseignement de l'Histoire, en général:

Question 10 : Quels sont les principaux objectifs de l'enseignement de l'histoire/discipline associée ?:

Des 5 objectifs affichés, 3 ont la cote: a/ développer une bonne compréhension du passé et son rapport au présent: 42 pays sur 44 (95,45 %); b/ développer une capacité de réflexion et d'analyse critique: 36 pays sur 44 (81,8 %); d/ promouvoir les valeurs, les comportements, les compétences propices à l'apprentissage de vivre ensemble: 41 pays sur 44 (93,18 %).

Les 2 autres représentent respectivement : c/ développer le sens de la fierté, du patriotisme et d'appartenance à une communauté 36 pays (81,8 %) ; e/ inculquer le sentiment d'une citoyenneté africaine : 34 pays (72,27 %)

Ce sont là des réponses tout à fait intéressantes qui nous révèlent le souci des Etats africains de développer, d'une part, les qualités d'intelligence, du sens de la responsabilité des hautes valeurs morales en rapport avec autrui, et d'autre part, d'insister sur les qualités patriotiques et de citoyenneté africaine.

Question 11: L'enseignement de l'histoire/discipline apparentée met-il l'accent sur .. ?

- L'histoire locale niveau primaire: 32 pays (72,7 %); au secondaire 1: 23 pays (52,27 %); au secondaire 2: 19 pays (43,18 %) ;
- L'histoire nationale : primaire: 34 pays (72,27 %); au secondaire 1: 34 pays (72,27 %); au secondaire 2: 34 pays (72,27 %) ;
- L'histoire sous-régionale: primaire: 21 pays (47,7 %); secondaire1: 30 pays (68,18 %); secondaire 2: 28 pays (63,6 %);
- L'histoire du continent africain: primaire: 20 pays (45,4 %) ; secondaire 1: 33 pays (75 %); secondaire 2: 37 pays (84 %);
- L'histoire d'autres continents : primaire: 12 pays (27,27 %); secondaire 1: 32 pays (72,7 %) ; secondaire 2: 37 pays (84 %).

L'histoire locale et l'histoire nationale suscitent plus d'intérêt au primaire que les histoires sous-régionales, du continent africain et des autres continents. En revanche, l'histoire sous-régionale, celle du continent africain et des autres continents sont relativement plus mises en valeur aux secondaire 1- secondaire 2;. Ce qui nous paraît confirmé sous cette autre lecture des chiffres, à savoir que, au-delà des frontières nationales, l'histoire est loin d'être négligée car au secondaire, l'histoire sous-régionale, celle de l'Afrique et celle des autres continents va de 68 % à 84 %

Question 12 : L'enseignement de l'histoire est-il dispensé toute l'année...; pendant une partie de l'année....nombre d'heures, durée?

Sur les 44 États ayant répondu au questionnaire officiel, 38 (soit 86,3%) ont répondu à cette question de quatre manières différentes:

- en heures/semaine conforme à l'intitulé de la question ;
- en **minutes** (exemple : 280 minutes/semaine) ! ;
- en **leçons** par semaine (exemple : 4 leçons/semaine) ;
- en heures/**année** (exemple : 45 h à 150 h)

sans pour autant avancer la moindre précision pour ce qui concerne les 3 dernières réponses, sur la durée d'une leçon, la ventilation hebdomadaire des cours d'histoire ni celle des minutes par leçon. La perplexité nous gagne lorsque nous relevons, en plus, que 5 États (11,3 % des réponses) ne nous fournissent aucune indication horaire à ce propos. Négligence ou oubli? Nous optons pour l'oubli. Nous constatons par ailleurs qu'un État dans sa réponse n'accorde qu'une heure/hebdomadaire d'histoire dans le « primaire » et rien d'autre aux deux cycles du « secondaire »!

Ces quotas horaires s'adressant aux 3 cycles: primaire, secondaire niveau 1, secondaire niveau 2, nous offre un trop large éventail pour le primaire quand l'histoire y est enseignée: nous disposons ainsi d'une demi-heure à quatre heures/hebdomadaire. Le différentiel paraît important au niveau du primaire.

Plus généralement, nous constatons qu'en moyenne les horaires hebdomadaires sont de 2 h 10 mn pour le primaire; de 2 h 45 mn pour le secondaire niveau 1 et de 3 h 50 mn pour le secondaire niveau 2. C'est donc peu dire que nos écoliers et collégiens ne sont pas tous logés à la même enseigne en matière de quotas horaires en histoire. Ici, les horaires hebdomadaires oscillent entre 3 h et 15 h!

Question 13: Quelle est l'approche utilisée pour l'enseignement de l'histoire/discipline apparentée : approches thématique, chronologique, ou les 2 combinées ?

a) approche thématique: utilisée au niveau du primaire dans 17 pays (36,6 %) ; au niveau du secondaire 1: 12 pays (27,27 %) ; au niveau du secondaire 2 : 10 pays (22,72 %) ;

b) approche chronologique: utilisée par 11 pays (25 %) dans le primaire; par 10 pays (22,72 %) dans le secondaire 1 et par 8 pays (18,18 %) dans le secondaire 2 ;

c) les deux approches combinées sont en usage dans 18 pays (40,9 %) au primaire; dans 27 pays (61,36 %) au niveau du secondaire 1 et dans 33 pays (75 %) au niveau du secondaire 2;

Un seul pays (2,27 %) utilise une autre approche dite « approche par les compétences (APC) ».

Les choix opérés dénotent une pratique pédagogique souple, Les pays anglophones ont une tendance à l'approche plutôt chronologique dans le secondaire.

Question 14 : Quels sont les grands thèmes abordés dans l'enseignement de l'histoire en général ?

Le ou les objectifs ne sont pas clairement définis dans cette question. Les données fournies, disposées aussi bien horizontalement que verticalement forment un fouillis qui est difficilement exploitable tel quel.

Notons cependant que les thèmes les plus largement cités sont la préhistoire et l'histoire de l'antiquité; les grands empires, le moyen âge, l'Islam; la colonisation ; les mouvements de résistance ; la décolonisation ; la traite négrière ; les deux guerres mondiales ; l'apartheid ainsi que des thèmes socio économiques, y compris le sous-développement et la pauvreté, la démocratie, etc.

Question 15 : Quels sont les thèmes abordés par l'histoire/discipline apparentée ?

:

-La préhistoire: thème est abordé dans 20 pays (45,45 %) au primaire; dans 32 pays (72,7 %) au secondaire 1; dans 24 pays (54,5 %) au secondaire 2.

-L'Afrique précoloniale: thème abordé dans 25 pays (56,8 %) au primaire; dans 35 (79,5 %) au secondaire 1 et dans 39 pays (88,6 %) au secondaire 2.

-La traite négrière et l'esclavage: thème abordé dans 20 pays (45,45 %) au niveau du primaire;

Dans 33 pays (75 %) au secondaire 1; dans 28 pays (63,6 %) au secondaire 2.

-La colonisation européenne: est abordée dans 24 pays (54,5 %) au primaire; dans 39 pays (88,6 %) au secondaire1; dans 38 pays (86,36 %) au secondaire 2.

-La décolonisation: thème abordé dans 15 pays (34,09 %) au primaire; dans 34 pays (77,27 %) au secondaire 1; dans 36 pays (81,8 %) au secondaire 2.

-L'Apartheid: est abordé dans 4 pays (9,09 %) au primaire; dans 12 pays (27,27 %) au secondaire 1; dans 21 pays (47,7 %) au secondaire 2.

-Les relations Afrique-Asie: thème abordé dans 3 pays (6,8 %) au primaire; dans 20 pays (45,45 %) au secondaire1; dans 26 pays (59,09 %) au secondaire 2.

-L'Afrique contemporaine: est abordée dans 9 pays (20,45 %) au primaire; dans 38 pays (86,36 %) au secondaire 1 et dans 30 pays (68,18 %) au secondaire 2.

La préhistoire est peu abordée, cependant avec un peu plus d'intérêt au primaire, alors qu'il est dégressif en secondaire 1- secondaire 2. L'histoire précoloniale est avantagée au primaire, alors qu'elle est d'un intérêt moindre en secondaire 1- secondaire 2.

Quatre situations que nous qualifions de sensibles (traite négrière et esclavage, colonisation, décolonisation, apartheid), recueillent des taux qui ne sont pas élevés au niveau du primaire.. Surprenant quand on pense aux chiffres de la question 11 et surtout aux critiques d'une certaine Europe sur le regard des Africains sur ces thèmes sensibles.

Question 16: HGA telle que publiée par l'UNESCO est-elle connue dans votre pays ?connue des enseignants?

39 réponses sur 44; oui:19 ; non: 20; 6 pays n'ont pas répondu à la question.

45,45 % des pays ont répondu qu'ils ne connaissent pas cette œuvre, certains pays affirment n'en avoir jamais entendu parler. Inquiétant !

Question 17: HGA telle que publiée par l'UNESCO est-elle disponible et/ou accessible aux enseignants dans votre pays?

41 réponses sur 44; oui : 11; non: 30; 03 pays n'ont pas répondu.

Situation préoccupante donc, en totale contradiction des réponses fournies aux questions 31 et 32. Ces réponses confirment le constat sur la très faible accessibilité de la collection de l'HGA en Afrique. En tout état de cause, il faut se fixer un point d'honneur d'irriguer en volumes d'HGA tous les circuits conduisant à leur large diffusion.

Question 18: L'HGA est-elle exploitée pédagogiquement?

- a) L'HGA est exploitée à des fins pédagogiques dans 1 pays (2,27 %) au primaire ; dans 5 pays (11,36 %) au secondaire 1, et dans 7 pays (15,9 %) au secondaire 2 ;
- b) elle est peu exploitée dans 12 pays (27,27 %) au primaire; dans 6 pays (13,6 %) au secondaire 1 et dans 17 pays (38,6 %) au secondaire 2 ;
- c) elle n'est pas exploitée du tout dans 9 pays (20,45 %) au primaire ; dans 12 pays (27,27 %) au secondaire 1 et dans 5 pays (11,36 %) au secondaire 2.

Ainsi, à l'exception d'un seul pays qui l'utilise au niveau du primaire, et 12 autres qui l'utilisent dans le secondaire, l'HGA n'est pas exploitée à des fins pédagogiques.

Chapitre IV : Didactique de l'Histoire: approches et supports pédagogiques pour l'enseignement de l'histoire/discipline apparentée

Question 19: Quelles sont les approches utilisées pour l'enseignement de l'histoire/discipline apparentée ?

Une seule question, des réponses multiples; les pourcentages seront calculés sur la base des 218 réponses recueillies en valeurs absolues:

-cours magistral : 34 pays	77,17 %
-utilisation de documents issus de la tradition orale: 28 pays	63,6 %
-utilisation figures et dates historiques : 41 pays	93,18 %
-projets de recherche : 21 pays	47,7 %
-visite de terrain repères spatiaux... : 34 pays	77,17 %
-reconstitution historique... : 28 pays	63,6 %
-discussion avec des intervenants extérieurs : 27 pays	61,36 %
-autres : 5 pays	11,36 %

L'utilisation des figures et des dates historiques l'emporte face aux autres (93,18 %); cours magistral et visite de terrain à parité égale (77,17 %). L'appel à la tradition orale et aux reconstitutions historiques sont aussi à égale parité (63,6 %). Les débats avec les intervenants extérieurs sont à 61 % tandis que les projets de recherche ne recueillent que 11,36 %.

Ce qui ressort de ces résultats, c'est une impression de pédagogie dynamique et interactive, mobilisant les ressources intellectuelles des apprenants avec du concret; des démarches louables indiquées aux rubriques c-e-b-f-g.

Deux remarques, cependant, du point de vue didactique: d'abord le poids du cours magistral par rapport aux autres approches, ensuite, la faiblesse de l'utilisation des projets de recherche.

De toute évidence, de gros efforts restent à fournir dans le domaine de la didactique de l'Histoire, plus particulièrement aux questions 20 et 21, face aux carences des documents et du matériel en général.

Question 20: Est-ce que les programmes d'enseignement de l'histoire et les manuels utilisés facilitent ou encouragent le travail basé sur... ?

-les documents d'archives africaines (% sur réponses en valeur absolue) : oui; 29 pays sur 44 (65,9 %) non (32/44) : 72,7 %;

-des productions culturelles africaines..: oui 28; pays sur 44 (63,6 %) ; non : 12 pays sur 44 (27,27 %).

En tout état de cause, l'encouragement à travailler sur des documents d'archives et des productions culturelles, sont en deçà de ce qu'on aurait pu attendre.

Mettre l'accent sur la formation des enseignants dans l'utilisation des documents d'archives ou de toute autre origine serait un impératif à court terme, car ce n'est pas une technique qui va de soi. Mettre à la disposition des enseignants et des enseignants toutes ces documentations appropriées.

Question 21: Quel est le type de matériel pédagogique utilisé dans l'enseignement de l'histoire/discipline apparentée ?.

-manuels élaborés par l'Etat: c'est le cas dans 36 pays au niveau du primaire (81,8 %) ; secondaire 1: 36 pays (81,8 %) ; 12 pays (27,27 %) au niveau du secondaire 2

-manuels destinés à des apprenants étrangers: c'est le cas dans 7 pays (15,9 %) au primaire; dans 14 pays (31,8 %) au secondaire 1, et dans 19 pays (43,18 %) au secondaire 2;

-guides pédagogiques de l'enseignant : primaire : 30 pays (68,18 %) ; 28 pays (63,6 %) au secondaire 1; et 20 pays (45,45 %) au secondaire 2;

-documents pédagogiques conçus par les enseignants: 19 pays (43,18 %) au primaire; 20 pays (45,45 %) au secondaire 1; et 25 pays (56,8 %) au secondaire 2;

-CDROM: 6 pays (13,6 %) au primaire; 8 pays (18,18 %) au secondaire 1; 8 pays (18,18 %) au secondaire 2 ;

-cartes historiques: elles sont utilisées dans 29 pays (65,9 %) au niveau primaire; dans 31 pays (70,45 %) au niveau secondaire 1; et dans 30 pays (68,18 %) au niveau du secondaire 2;

-anthologies: 4 pays (9,09 %) au primaire; 9 pays (20,45 %) au secondaire 1; 10 pays (22,7 %) au secondaire 2;

-traditions orales africaines: 24 pays (54,54 %) au primaire; 21 pays (47,7 %) au secondaire 1; et 22 pays (50 %) au secondaire 2;

-multimédia: 9 pays (20,45 %) au primaire; 10 pays (22,7 %) au secondaire 1; 11 pays (25 %) au secondaire 2 ;

-documents illustrés: BD, portraits...: 25 pays (56,8 %) au primaire; 24 pays (54,54 %) au secondaire 1; 15 pays (34,09 %) au secondaire 2.

Les manuels produits par l'Etat viennent en tête avec 81,18 % de taux d'utilisation en primaire, chiffre équivalent en secondaire 1, à une unité près; un intérêt médiocre en secondaire 2 avec 27,27 %. Les guides pédagogiques viennent en seconde position de matériel utilisé avec 68 % en primaire; 14,0% en S1 et 11,6% en S2; en 3ème position, nous avons les cartes historiques à 15,2% en primaire; 63 % en S1 et 45 % en S2. Les traditions orales sont en 4è position. Les enseignants pallient les insuffisances dans ce domaine par leur propre production utilisée; On ne peut que constater des faiblesses dans l'utilisation des manuels destinés aux apprenants étrangers, des CD-ROM, des anthologies, du multimédia. Face à ces constats de faiblesse, les chiffres sur les documents illustrés, BD et autres, sont plutôt encourageants.

Question 22: qui est chargé de la production des manuels?

- Ministère de l'éducation: 30 pays (68,18 %);
- Maisons d'éditions nationales: 13 pays (29,54 %);
- Maisons d'éditions privées nationales: 21 pays (47,7 %);
- Maisons d'éditions africaines : 13 pays (29,54 %);
- Maisons d'éditions non-africaines : 17 pays (38,6 %);

1 pays note autres, mais sans précisions.

Domaine sensible aux enjeux économiques à ne pas négliger ; la part de l'Etat est de ;68 % les maisons d'éditions nationales sont à moins de 30 %, le même taux que les éditions africaines. Le privé national à 22,1% supplante les éditions nationales publiques à un peu plus que 47%, tandis que les éditions non-africaines à 38,6 % supplantent les éditions africaines à 29,54 %. La part des éditions non-africaines nous paraît encore élevée.

Question 23: Comment la distribution de ces manuels est-elle assurées ?

: 3 réseaux s'en chargent :

- service public: 63,6 %;
- service privé: 34 %;
- service mixte: 25 %.

Comme au point précédent, nous sommes en face des enjeux de pouvoir aussi bien politique qu'économique. Ici la part de l'Etat reste majoritaire; le privé à 26,8% n'est pas mal loti.

Question 24: Acquisition des manuels par les élèves

Quatre modes opératoires permettent aux élèves et à leurs familles d'acquérir des manuels :

- donnés gratuitement: 22 pays (50 %) en primaire; 5 pays (11,36 %) en secondaire 1; 9 pays (20,45 %) en secondaire 2;

-prêtés: 10 pays (22,7 %) en primaire; 7 pays (15,9 %) en secondaire 1; 6 pays (13,6 %) en secondaire 2;

-loués: 1 pays (2,27 %) en primaire; 3 pays (6,8 %) en secondaire 1; 2 pays (4,54 %) en secondaire 2;

-achetés par élèves: 17 pays (38,6 %) en primaire; 25 pays (56,8 %) en secondaire 1; 25 pays (56,8 %) en secondaire 2.

La gratuité est très inégale entre le primaire : 50 %, le secondaire 1 (11 %) et 2 (20 %). Dans les 3 cas, cela va de l'insuffisance à la catastrophe. Les prêts ne sont pas mieux: un peu plus que 22 % en primaire, 15,9 % en secondaire 1 et 13,6 % en secondaire 2. La location ne fait pas du tout recette, elle est à 2 % en primaire, 6,8 % en secondaire 1 et 4% en secondaire 2. L'achat des manuels touche plus de 38 % des élèves et leurs parents en primaire; 56,8 % en secondaire 1 et en secondaire 2.

On constate que c'est l'achat des manuels par les élèves qui prévaut généralement. Les enfants des parents économiquement faibles risquent, dans cette optique, d'être des laissés pour compte. Le sens de l'équité et de la justice devraient conduire les Etats à mieux gérer cette rubrique car, les manuels, en plus d'être indispensables en classe, sont la continuité pratique des cours en dehors de l'école, à la disposition permanentes des apprenants.

Chap. V : Formation des enseignants

Question 25 : Quel est le diplôme minimum requis pour pouvoir suivre la formation d'enseignant d'histoire/discipline apparentée ?

Chiffres à mettre ici

44 réponses ont été fournies (100%), 3 pays n'ont pas répondu aux questions (6,8%).

Comme on le constate, tous les pays ont le souci d'imposer un diplôme pour chaque niveau et/ou cycle. Les spécificités nationales liées souvent au passé colonial, ne permettent pas de dégager une quelconque leçon marquante. Il faudrait prévoir un vaste système de validation des diplômes en vue de l'harmonisation des compétences: un lourd chantier en perspective pour nos Etats.

Question 26: comment sont formés les enseignants d'histoire/discipline apparentée?

-par une école de formation/université: 38 pays (86,36 %) en primaire 38 pays (86,36 %) en secondaire 1; 36 pays (81,8 %) en secondaire 2;

-par un système de formation continue: 29 pays sur 44 (65,9 %) en primaire; 22 pays (50 %) en secondaire 1; 22pays (50 %) en secondaire 2;

-par un système d'autoformation: 4 pays (9,09 %) en primaire; 7 pays (15,9 %) en secondaire 1; 5 pays (11,36 %) en secondaire 2.

La formation des enseignants est un poste extrêmement important. De la qualité de ces centres de formation dépendent la compétence et la capacité à faire face aux nouveaux enjeux de l'éducation moderne..

On note une nette prise de conscience de l'importance de ce poste dans le système éducatif africain. En associant les formations par écoles de formation et formation continue, nous atteignons des taux plus qu'encourageants : 89,5% en primaire et Secondaire1 et 92% en Secondaire 2.

Chapitre VI : plan de révision des programmes et manuels d'enseignement de l'histoire..

Question 27 : les programmes et manuels sont-ils révisés/mis à jour périodiquement?

- oui : 38 (= 86,4%);
 - non : 5 (= 11,4%);
 - non pas répondu : 1 (= 2,3%).
- Périodicité : réponses reçues : 38;
- 5 ans : 18 (= 47,4%);
 - 10 ans : 9 (= 23,7%);
 - sans périodicité : 08 (= 21,1%);
 - pas de réponse : 03 (= 7,9%).

En ce qui concerne la périodicité, l'ensemble est satisfaisant vu la masse des problèmes en amont de la production des manuels et des programmes.

Les non-réponses demeurent des problèmes qui faussent la justesse des appréciations globales. Cependant, on doit pouvoir arriver à une périodisation comprise entre 5 et 10 ans. Nous enregistrons des situations préoccupantes où les mises à jour sont qualifiées de "mise à jour très longue"; ou bien " les programmes en vigueur dans le secondaire datent de 1991", soit 19 ans! et une dernière en vigueur depuis 1989, soit 21 ans!

Question 28 : est-il prévu de réviser/ de remettre à jour les programmes Et/ou les manuels d'enseignement de l'histoire/discipline apparentée prochainement?

- oui: 37/44, c'est à dire 84,1%
- non: 05/44, c'est à dire 11,4%
- pas de réponses : 2, c'est à dire 4,5%.

C'est le lieu des bonnes intentions. Le réflexe de prévoir les révisions est certes intéressant, situation illustrée par ce taux élevé de 84,1%. Les réponses négatives et les absences de réponses sont toujours affligeantes. Comme pour la question précédente, c'est un poste qui mériterait d'être toujours présent à l'esprit des responsables.

Chap. VII : Questions d'appréciation personnelle:

Question 29 : globalement quelle appréciation faites-vous du programme d'enseignement d'histoire au primaire et au secondaire?

Tel que présenté dans le "Formulaire de dépouillement des réponses", l'ensemble des 4 questions de ce chapitre ne nécessite pas un traitement spécial.

Dans l'ensemble, toutes les réponses à cette question laissent apparaître une appréciation positive des programmes d'enseignement d'histoire. Avec toutefois des nuances sur les manques et les corrections à y apporter.

Pour plus de détails se reporter au dépouillement du questionnaire joint en annexe

Question 30: *A votre avis, comment pourrait-on améliorer le programme actuel d'enseignement de l'histoire africaine aux niveaux primaire et secondaire ?*

Ici, chacun y va de sa recette en rapport avec des environnements spécifiques: des manuels en nombre suffisant, meilleures formations des maîtres, plus d'outils pédagogiques performants, des rencontres séminaires avec des enseignants d'autres pays, etc.

Pour plus de détails se reporter au dépouillement du questionnaire joint en annexe.

Questions 31 et 32 : ces deux questions posent :

- la pertinence et la réalisation d'un curriculum commun à tous les pays africains concernant l'enseignement de l'histoire africaine aux niveaux primaire et secondaire,
- la pertinence d'utiliser l'HGA pour réaliser cet objectif

Dans leur très grande majorité, les réponses à ces 2 questions sont positives et on y relève cohérence et pertinence. Pour plus de détails se reporter au dépouillement du questionnaire joint en annexe.

Conclusions et recommandations générales

C'est bien à une sorte d'approche épistémologique appliquée aux sciences de l'éducation (pédagogie et didactique) et particulièrement à l'histoire, que nous nous sommes livrés, sans prétention à l'exhaustif. Quels éclairages pourrait-on en avoir sur le système éducatif en Afrique? Quelles perspectives à promouvoir pour l'avenir dans une dynamique d'amélioration et de progrès légitimant la volonté de contribuer à bâtir une référence.

Étudier notre passé et essayer de le connaître et de le comprendre, vocation première de l'histoire, ne consiste pas à figer ou à restreindre ce passé par des contingences idéologiques pour consommation locale inscrite dans l'immédiat et de le déconnecter des réalités sociologiques. L'enseignement de l'histoire doit tendre à jouer la carte de la continuité, de la transmission sélective des savoirs et des savoir-faire, entre hier et demain. Nous n'avons pas le droit d'oublier que ce qui est présent est déjà du passé à l'instant suivant. Nous devons nous rappeler que ce que l'on appelle « tradition » à propos de nos sociétés, est une leçon permanente et continue de notre mémoire vive inscrite dans la dynamique des échanges entre passé et présent, entre nous et les autres.

Ainsi apparaît clairement que le défi le plus important qui se pose à l'UNESCO, à l'Union africaine, aux spécialistes de l'éducation et à nous tous : d'une part, la

promotion de l'Histoire Générale de l'Afrique ainsi que son utilisation pédagogique mais aussi la promotion des autres « Histoires » que l'UNESCO a aidé à élaborer et qui ont un lien avec l'Afrique, à savoir **l'Histoire de l'Humanité, l'Histoire générale de l'Amérique latine, l'Histoire générale des Caraïbes, les Différents aspects de la culture islamique. Ces collections** ; et d'autre part, lancer une contribution à la rénovation de l'enseignement de l'histoire africaine, dans les pays africains, en vue de contribuer au processus de l'intégration régionale vivement préconisée par l'Union Africaine. Dans cette mission, il s'agit ni plus ni moins que de contribuer à développer une conscience globale de la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité en rappelant le génie et la spécificité des peuples mais aussi les destins, les héritages communs et les valeurs partagées par les peuples des différentes régions.

Dans ce dernier grand volet du rapport, il ne serait pas inutile de réfléchir aux problèmes des frontières linguistiques qui séparent parfois au lieu de rapprocher. Nous convenons que l'histoire par le biais de la colonisation nous a façonnés différemment. Il faudrait agir désormais de sorte que ces frontières des langues ne se transforment en barrière, à la fois des expressions, des comportements et des idées. Nous vient aussitôt à l'esprit, l'expérience tentée et réalisée par un groupe de pays, qui, jouant des contingences géographiques, pas nécessairement favorables, ont forcé l'histoire à les accompagner dans leur gestion du présent et de leur foi en l'avenir. Ils ont ainsi constitué, dans le cadre de l'étude des grands thèmes abordés dans l'enseignement de l'histoire générale ce qui devait, selon nous, servir d'exemple : une thématique associant les questions sociales, politiques et économiques en vue de favoriser leur mutuelle développement, et ce fut la « BOLESWA » (Botswana, Lesotho et Swaziland) . Même s'il est vrai que ces trois pays n'ont aucunement de problèmes de barrières linguistiques. Notre observation, c'est qu'à partir de leur réalisation, des États franco-anglo-luso-hispano-arabophones, voisins ou non, tentent cette expérience sous la forme d'une intégration régionale d'un nouveau type. Ce qui serait l'amorce d'une solidarité destinée à accompagner les processus de leur développement.

Comment repenser un système éducatif qui ne se porte pas très bien, parce qu'engagé, formaté dans la reproduction de ce qui avait été mis en place longtemps durant la colonisation? Comment réussir à jeter les bases d'une modernité qualifiante, originale et surtout équitable où l'apprenant, citoyen potentiel, serait au cœur des projets éducatifs ? C'est-à-dire, engager un processus qui permette l'ouverture d'esprit, le sens de la solidarité, de la responsabilité, de la laïcité, clés pour un développement possible et fondé sur des valeurs universelles puisant au meilleur des nos traditions ?.

Plus concrètement, comment est perçu le rôle de l'Histoire Générale de l'Afrique dans cette entreprise de rénovation du système éducatif en Afrique ? Les réponses données sur la nécessité d'un curriculum commun à tous les pays africains concernant l'enseignement de l'histoire africaine aux niveaux primaires et secondaires et sur la pertinence cette collection de l'UNESCO sont sans appel. C'est par un oui massif à plus de 80 % que les pays africains ont est répondu à cette question.

Cependant, ce oui massif s'accompagne d'une réserve. La pertinence et la faisabilité de l'opération ne devraient pas se faire mécaniquement. On devra passer par une double attitude : l'adoption et l'adaptation afin de tenir compte des spécificités sous-régionales et nationales, sans pour autant mettre en question l'essence même de ce projet qui est d'enseigner aux enfants africains séparés par tant de frontières pour la plupart artificielles une vision globale, une perspective panafricaine de l'histoire de l'Afrique.

Contre les apologies à bon compte et les manifestations nationalistes étriquées, la phase II du projet devra donc poursuivre dignement et sûrement sa route. Il faudra, en outre, tenir compte de quelques exigences : repérer dans les programmes de chaque pays, les thèmes relatifs à l'histoire africaine. Cela va permettre de mieux préciser les demandes des États en la matière. Ensuite, il faudra procéder à des séances de concertation et de coordination entre pays africains, aux fins de définir ensemble, des thèmes considérés comme fondamentaux à l'enseignement de l'histoire de l'Afrique, base d'un curriculum commun. Précisément, dans ce domaine, il faudrait s'obliger à « penser Afrique, agir Afrique » forme élémentaire de décolonisation des esprits et des mentalités.

Enfin, pour contribuer davantage au rapprochement des systèmes éducatifs en Afrique, il ne serait pas de trop de prévoir la reconnaissance par des équivalences, la validité des cursus et des diplômes, pour un enrichissement du patrimoine intellectuel commun. Un vaste mouvement des enseignants formés dans des centres internationaux africains devrait être envisagé et devenir ainsi l'illustration de cette révolution copernicienne que nous appelons de tous nos vœux. Il ne s'agira ni plus ni moins, que du bon usage de la coopération-intégration Sud-Sud dans l'intérêt majeur du système éducatif sur l'ensemble du continent.

